

INSCRIPTION AUX ACTIVITES - GV ESTRABLIN – SAISON 2022 - 2023

 Création :

 Renouvellement :

Si licence extérieure Club :

NOM - PRENOM :
Date de naissance :
Adresse :
E-mail (*) :
Téléphone :
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence :
Tél. :

(*) La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée. (Ne sera pas diffusée en dehors de la FFEPGV)

LES TARIFS SONT ANNUELS ET LES COURS DURENT 1 H SAUF MENTIONS SPECIALES – REPRISE LE 5/09

Licence : 27,50 € + Adhésion au club : <u>12,50 €</u> pour les adhérents d'Estrablin et 17,50 € pour les adhérents hors Estrablin (ou 12 € si licence extérieure)	40,00 € <input type="checkbox"/> 45,00 € <input type="checkbox"/> 12,00 € <input type="checkbox"/>	
---	--	--

LUNDI : MULTIGYM : 9 h 00 <input type="checkbox"/> BODY SCULPT (nouveau) : 19 h 30 <input type="checkbox"/> MERCREDI : GYM STRETCHING : 18 h 45 <input type="checkbox"/> VENDREDI : GYM TONIQUE : 10 h 15 <input type="checkbox"/>	MARDI : RENFORCEMENT MUSCULAIRE : 18 h 45 <input type="checkbox"/> JEUDI : GYM TONIQUE-CARDIO : 19 h 30 <input type="checkbox"/>	90 € : 1 cours 140 € : 2 cours 200 € : 3 cours et plus
---	---	---

LUNDI : MIX'CARDIO TRAINING : 18 h 15 <input type="checkbox"/> STEP : 19 h 30 <input type="checkbox"/> JEUDI : AEROBOXE : 20 h 30 <input type="checkbox"/>	MARDI : CARDIO DANSE / ZUMBA : 20 h 00 <input type="checkbox"/>	90 € : 1 cours 140 € : 2 cours 200 € : 3 cours et plus
--	---	---

LUNDI : GYM. DOUCE : étirements relax 14 h 15 <input type="checkbox"/> GYM. DOUCE : 15 h 30 <input type="checkbox"/>	VENDREDI : GYM DOUCE PILATES 9 h 00 <input type="checkbox"/>	90 € : 1 cours 140 € : 2 cours 185 € : 3 cours
---	--	--

GYMNASTIQUE EQUILIBRE MEMOIRE / BIEN VIEILLIR		
LUNDI : 10 h 15 : intensité + <input type="checkbox"/> VENDREDI : 10 h 15 : intensité modérée <input type="checkbox"/>		90 € : 1 cours 140 € : 2 cours

LUNDI : GYM TENDANCE PILATES : 10 h 00 <input type="checkbox"/> 11 h 00 <input type="checkbox"/> MERCREDI : GYM TENDANCE PILATES : 9 h 30 <input type="checkbox"/> 10 h 40 <input type="checkbox"/> 20 h 00 <input type="checkbox"/>		95 € : 1 cours 160 € : 2 cours
---	--	-----------------------------------

QI-GONG : <i>cours d'1 h 15</i> <u>Reprise le 13/09</u>	MARDI : 9 h 30 <input type="checkbox"/>	110 €
YOGA / RELAXATION :	JEUDI : 16 h 30 <input type="checkbox"/>	100 €
YOGA + QI GONG		175 €
ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES (APA)	MERCREDI : 10 h 45 <input type="checkbox"/>	85 € l'année
SOPHROLOGIE : <i>2 ateliers de 10 séances</i> du 12/09 au 28/11/2022 et du 20/02 au 22/05/2023		LUNDI : 19 h 30 <input type="checkbox"/> 135 € pour les 2 ateliers
DANSES DE SALON : <i>cours d'1 h 30</i>	VENDREDI : 15 h 00 <input type="checkbox"/>	125 €
RANDONNEE DOUCE : environ 1 fois par mois - vendredi après-midi		½ journée : 4 € 1 sortie : 5 €
RANDONNEE : environ 1 fois par mois – le dimanche (ou le samedi) à la journée Inscription randonnée seule : Licence + adhésion club : 30 € <input type="checkbox"/>		5 sorties : 15 € 10 sorties : 20 €
AQUA-GYM / NATATION : piscine de Vilette de Vienne		
LUNDI : Aquagym : 18 h 30 à 19 h 15 <input type="checkbox"/> Aquagym/Natation : 19 h 15 à 20 h 00 <input type="checkbox"/> JEUDI : Aquagym : 11 h 15 à 12 h 00 <input type="checkbox"/> VENDREDI : Aquagym : 11 h 15 à 12 h 00 <input type="checkbox"/> Natation / Aquagym : 20 h 15 à 21 h 00 <input type="checkbox"/>	140 € : 1 cours 200 € : 2 cours 85 € : 1 fois/quinzaine	

	TOTAL	
--	--------------	--

	TOTAL	
Réduction :		
• Moins 5 € sur la licence pour les moins de 18 ans au 01/09/22	<input type="checkbox"/>	
• Moins 10 € pour les jeunes de 14 à 16 ans sur l'inscription du parent ou du représentant légal, fournir une autorisation parentale	<input type="checkbox"/>	
• Moins 30 € sur le prix des activités pour les étudiants, apprentis, autres cas : sur justificatif et en accord avec le bureau et / ou avec la carte PASS'REGION	<input type="checkbox"/>	
• Moins 50 € avec Pass'Sport	<input type="checkbox"/>	
• Moins 5 € sur la cotisation pour les actifs de moins de 25 ans au 01/09/22	<input type="checkbox"/>	
• Jusqu'à moins 60 € avec la carte TATTOO Isère	<input type="checkbox"/>	

COTISATION TOTALE DUE :	€
--------------------------------	---

Conditions d'adhésion - Remise de votre inscription pour la saison 2022/2023

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet **d'aucun remboursement** en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

Nous nous réservons le droit de modifier, voire supprimer, des cours si nécessaire.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un **dossier d'inscription complet** :

- Fiche d'inscription recto, verso complétée et signée
- Paiement de la cotisation
- A compter du **1er septembre 2022**, le certificat médical n'est plus obligatoire, mais **tous les licenciés nouveaux et anciens** devront remplir un questionnaire de santé et le **joindre à la fiche d'inscription** en attestant auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.
- Pour l'APA : certificat médical obligatoire de non-contre-indication. **La GV est partenaire de Prescri'Bouge.**

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Le licencié a la possibilité, pour la saison sportive 2022/2023, de souscrire à une assurance complémentaire facultative : IAC Sport pour un montant de 10 euros. Cette souscription doit se faire par Internet sur le site : ffepgv.grassavoie.com.

Modalités de règlement et paiement

- En espèces**
- Virement bancaire de la totalité** : Crédit Mutuel : GYMNASIQUE VOLONTAIRE – ESTRABLIN
IBAN : FR76 1027 8072 1200 0213 5780 184 BIC : CMCIFR2A - préciser le nom de l'adhérent :
- 1 chèque** du montant total, encaissement après le 30 septembre 2022
- 3 chèques** (maxi) à l'ordre de la GV Estrablin remis : Chèque 1 :au 30 septembre 2022
Chèque 2 : au 30 janvier 2023 Chèque 3 :au 30 avril 2023
- Noter le nom de l'adhérent** au dos des chèques si différent de l'émetteur du chèque.
- Nécessité d'une attestation de paiement**
- Les chèques CE, Vacances, Sport ANCV, Carte PASS'REGION sont à remettre **AVANT LE 20 DECEMBRE** à l'association pour leur remboursement

Remettre le dossier d'inscription avec le paiement dans la boîte à lettre de la GV (devant la salle festive) ou l'envoyer par courrier et, **si vous n'avez pas d'adresse e-mail**, joindre 2 enveloppes timbrées à votre adresse

J'autorise la publication éventuelle de mon image dans le cadre des activités de la GV : oui non

Les **règlements de l'association** sont disponibles sur notre site internet, j'en ai pris connaissance et les accepte sans réserve.

Date :

Signature obligatoire :